

BSV n°10

02 juin 2026

Viticulture

À retenir cette semaine

Les **stades phénologiques** observés vont de **Premières fleurs (BBCH60)** à **Baies stade petits pois (BBCH75)** dans les secteurs les plus avancés. La vigne se développe rapidement et présente 10 jours d'avance par rapport à 2025.

Peu d'évolution cette semaine. Globalement, les vignobles de Rhône-Alpes sont sains.

Mildiou : Les symptômes restent limités. Peu de taches sur feuilles ont été observées dans le réseau de parcelles et aucun symptôme sur grappes. Vigilance vis-à-vis des pluies des 2 et 4 juin, susceptibles d'entraîner des repiquages. Le risque est modéré.

Oïdium : De rares taches ont été observées en Beaujolais et Côtes du Rhône nord. Les premiers symptômes sur grappes ont été observés en Ardèche sud. Le risque est modéré.

Black rot : Cette semaine davantage de taches ont été observées dans le réseau mais aucun symptôme sur grappes n'a été noté. La nouaison étant atteinte dans la plupart des parcelles, le risque est désormais modéré.

Tordeuses de la grappe : Les vols de la première génération d'Eudémis et/ou d'Eulia sont terminés. Quelques glomérules (parfois accompagnés de larves) sont observés.

Cicadelle de la flavescence dorée : Des larves de la cicadelle *Scaphoideus titanus* ont été observées dans tous les vignobles.

Retrouvez les **dates de traitements obligatoires** par département dans les communiqués d'informations réglementaires et techniques 2026 : <https://draaf.auvergne-rhone-alpes.agriculture.gouv.fr/zone-delimittee-traitements-insecticides-r1086.html>

Carte interactive des zones de traitement : https://carto.open-datar.fr/1/carte_flavescence_doree_2026.map

Météo (source : météo France) :

- Derniers jours : temps ensoleillé et chaud. Averses orageuses le 2 juin.
- Prochains jours : de la pluie est prévue pour le 4 juin (10 à 20 mm). Le reste de la semaine est ensoleillée avec des températures plus basses que la semaine précédente.

Le BSV est réalisé à partir des observations de la situation sanitaire dans le réseau de parcelles en Rhône-Alpes. Les observations sont effectuées par les membres du réseau BSV en application du protocole harmonisé national d'observations et sont saisies dans la base Vigicultures 2.0.

L'analyse de risque s'appuie localement sur l'utilisation de modèles de simulation.

Cette année, le réseau est constitué de 163 parcelles observées par 42 observateurs sur 20 cépages différents.

149 parcelles ont été observées cette semaine.



Financé dans le cadre de la stratégie **écophyto**



Prophylaxie et méthodes alternatives

Dans le cadre du plan Ecophyto 2030 et d'une lutte phytosanitaire la moins impactante possible, il faut privilégier avant tout **les mesures prophylactiques et le recours aux méthodes alternatives**.

Les **mesures prophylactiques** regroupent l'ensemble des pratiques mises en œuvre afin de prévenir l'apparition, la propagation et l'aggravation des maladies. Elles visent notamment à réduire l'inoculum et à limiter les conditions favorables au développement des pathogènes, facilitant ainsi la lutte contre les maladies.

- Pour limiter le risque de contaminations **mildiou** :
 - Réduire la présence d'eau stagnante (limiter les flaques), notamment par l'enherbement.
 - Supprimer les organes verts proches du sol (épamprage précoce et destruction des plantules).
 - Maintenir un couvert végétal ras et réaliser un travail du sol avant les périodes à risque pour éviter les remontées d'humidité au niveau de la souche.
 - Favoriser l'aération du feuillage par des opérations adaptées (ébourgeonnage, palissage, effeuillage), réduisant la durée d'humectation des grappes et améliorant la pénétration des traitements.
 - Eviter des rognages trop excessifs qui favorisent le développement des entre-cœurs et augmentent l'entassement du feuillage.
 - Maîtriser la vigueur de la vigne
- Pour limiter le risque de contaminations **oïdium** :
 - Mettre en place des pratiques permettant de réduire la vigueur et l'entassement du feuillage, améliorant ainsi l'aération des grappes (éclaircissage, effeuillage, relevage). Ces opérations limitent les possibilités de développement des maladies et permettent une meilleure pénétration des traitements phytosanitaires.
 - Favoriser l'exposition au soleil, l'oïdium étant sensible aux rayons ultra-violet (effeuillage et palissage).
 - Dans les parcelles sensibles (Carignan, Roussanne, Chardonnay...), éliminer manuellement les drapeaux est une technique coûteuse mais efficace.
- Pour limiter le risque de contaminations **black rot** :
 - Eliminer lors de la taille les rafles et les baies momifiées.
 - Enfouir les feuilles et les grappes par un travail du sol hivernal.



Note de service DGAL/SDQSPV pour la liste actualisée des **produits de biocontrôle**
<https://ecophytopic.fr/reglementation/protéger/liste-des-produits-de-biocontrôle>



Des résistances aux produits phytosanitaires existent. Une note nationale décrit l'état des lieux et les recommandations à respecter en la matière.

De manière générale, la prévention et la gestion des résistances reposent sur la diversification de l'usage des modes d'action, qui s'appuie sur différentes stratégies : limitation des traitements, association de modes d'actions différents, alternance des modes d'action au sein d'un programme et/ou au fil des saisons, mosaïque spatiale.

Lien vers la note mise à jour en janvier 2026 : <https://ecophytopic.fr/pic/prevenir/note-technique-2026-sur-les-resistances-aux-maladies-de-la-vigne>

Lien vers le site R4P (état des lieux des résistances) : <https://www.r4p-inra.fr/fr/home/>

Pour plus d'informations, se référer au site EcophytoPic : <https://ecophytopic.fr/>

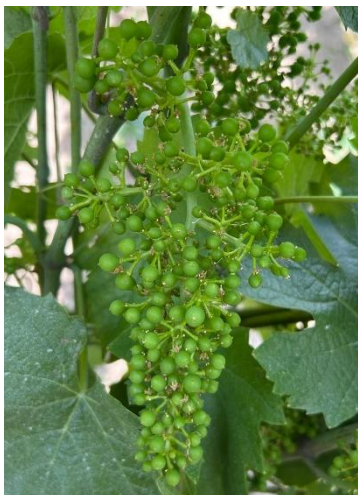
Note nationale biodiversité et réglementation

Ces notes illustrées, pédagogiques, et enrichies de témoignages de professionnels constituent un outil important dans la perspective globale du changement des pratiques agricoles.



[LIEN FICHE POPILLIA JAPONICA](#)

Vu dans les vignes



Stade BBCH73 (Grains de plomb)
sur Gamay dans le Beaujolais
(Crédit photo : CA69)



Tache de black rot avec pycnides
observée en Savoie
(Crédit photo : Oxyane)



Tache de black rot avec pycnides
observée en Ardèche sud
(Crédit photo : CA07)



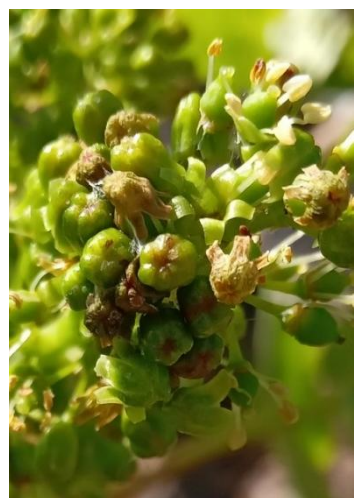
Taches d'oidium observées dans le
Beaujolais (Crédit photo : Agribio)



Symptôme « tache d'huile » de
mildiou observée dans le Beaujolais
(Crédit photo : CA69)



Tache de mildiou observée dans le
Beaujolais (face supérieure et
inférieure) (Crédit photo : Agribio)



Glomérule créé par une larve
Eudémis (Crédit photo : CA69)



Larve de cicadelle verte observée dans
le Beaujolais (Crédit photo : CA69)



Larves de cicadelle de la flavescence
dorée observées en Isère
(Crédit photo : Adabio)

Vignoble Beaujolais – Coteaux du Lyonnais

Données du réseau : parcelles renseignées 29 sur 34

Stades phénologiques :

Cépage	Nombre d'observations	Stade le plus tardif	Stade majoritaire	Stade le plus précoce
CHARDONNAY	6	Début floraison	Fin floraison	Grains de pois (6 à 9 mm)
GAMAY	23	Premières fleurs	Nouaison	Grains de plomb (2 à 5 mm)

Dans le réseau de parcelles Beaujolais – Coteaux du Lyonnais, la majorité des parcelles ont fini la floraison. Le stade grains de pois (BBCH75) est même atteint dans les Chardonnay les plus précoces.

Peu d'évolution de la situation sanitaire des vignobles Beaujolais et Coteaux du Lyonnais.

Mildiou :

Quelques taches sur feuilles ont été observées dans le Beaujolais et les Coteaux du Lyonnais mais en faible fréquence (1 à 4 % de feuilles symptomatiques par parcelle).

Aucun symptôme sur grappes n'a été observé.

Vigilance vis-à-vis des pluies des 2 et 4 juin, susceptibles d'entraîner des repiquages.

Le risque reste modéré.



🔍 Focus prophylaxie :

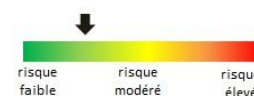
- Favoriser l'aération du feuillage par des opérations adaptées (ébourgeonnage, palissage, effeuillage), réduisant la durée d'humectation des grappes et améliorant la pénétration des traitements.
- Eviter des rognages trop excessifs qui favorisent le développement des entre-cœurs et augmentent l'entassement du feuillage.

Oïdium :

Des taches sur feuilles ont été observées dans deux parcelles du réseau Beaujolais (fréquence 1 % et 12 %). Aucun symptôme n'a été observé dans le réseau Coteaux du Lyonnais.

Aucun symptôme sur grappes n'a été observé dans le réseau de parcelles.

Donc, **le risque est modéré pour les parcelles sensibles et faible dans les autres cas.**



🔍 Focus prophylaxie :

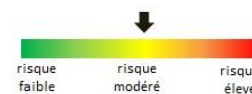
- Mettre en place des pratiques permettant de réduire la vigueur et l'entassement du feuillage, améliorant ainsi l'aération des grappes (éclaircissage, effeuillage, relevage). Ces opérations limitent les possibilités de développement des maladies et permettent une meilleure pénétration des traitements phytosanitaires.
- Favoriser l'exposition au soleil, l'oïdium étant sensible aux rayons ultra-violet (effeuillage et palissage).

Black rot :

Davantage de taches de black rot ont été observées cette semaine dans le réseau Beaujolais – Coteaux du Lyonnais. Les symptômes ont été observés dans des témoins non traités, à des fréquences relativement faibles (entre 1 à 15 % de feuilles touchées par parcelle).

Aucun symptôme sur grappes n'a été observé.

Compte tenu de la présence de symptômes et du stade de nuisibilité (nouaison) atteint, **le risque est désormais modéré.**



Tordeuses de la grappe :

Les vols de la première génération d'Eudémis sont terminés. Cette semaine, plus de de glomérules ont été observés que la semaine dernière (en moyenne 1 à 5 % sauf une parcelle présentant 20 glomérules pour 100 grappes).

Flavescence dorée :

Les populations de larves de la cicadelle *Scaphoideus titanus* (vectrice de la flavescence dorée) augmentent.

Dans le Rhône, les **dates de traitements obligatoires** pour la campagne 2026 ont été publiées par la DRAAF : <https://draaf.auvergne-rhone-alpes.agriculture.gouv.fr/communiqués-d-informations-reglementaires-et-techniques-aura-2026-a6590.html>

périodes de traitement	Lutte conventionnelle		Lutte biologique	
	vignes mères et zones 2 ou 3 Traitements	Zone à 1 traitement	zone à 2 ou 3 Traitements*	Zone à 1 traitement*
début T1	Mercredi 27/05/2026	Mercredi 03/06/2026	Mercredi 27/05/2026	Mercredi 03/06/2026
fin T1	Mercredi 03/06/2026	Mercredi 10/06/2026	Jeudi 04/06/2026	Jeudi 11/06/2026
début T2	Mercredi 10/06/2026		Jeudi 04/06/2026	Jeudi 11/06/2026
fin T2	Mercredi 17/06/2026		Vendredi 12/06/2026	Vendredi 19/06/2026
début T3	Vendredi 10/07/2026		Vendredi 12/06/2026	
fin T3	Vendredi 17/07/2026		Samedi 20/06/2026	

Carte interactive des zones de traitement :

https://carto.open-datar.fr/1/carte_flavescence_doree_2026.map

Vignoble Forez – Roannais

Données du réseau : parcelles renseignées 6 sur 6

Stades phénologiques :

Cépage	Nombre d'observations	Stade le plus tardif	Stade majoritaire	Stade le plus précoce
CHARDONNAY	2	Fin floraison	Fin floraison	Nouaison
GAMAY	4	Mi floraison	Nouaison	Grains de plomb (2 à 5 mm)

Dans le réseau Forez - Roannais, la floraison est terminée dans la majorité des parcelles.

Pas d'évolution de la situation sanitaire des vignobles Forez et Roannais.

Mildiou :

Aucun symptôme sur feuilles et sur grappes n'a été observé dans le réseau de parcelles Forez – Roannais.

Donc, **le risque reste modéré.**



🔍 Focus prophylaxie :

- Favoriser l'aération du feuillage par des opérations adaptées (ébourgeonnage, palissage, effeuillage), réduisant la durée d'humectation des grappes et améliorant la pénétration des traitements.
- Éviter des rognages trop excessifs qui favorisent le développement des entre-cœurs et augmentent l'entassement du feuillage.

Oïdium :

Aucun symptôme sur feuilles et sur grappes n'a été observé dans le réseau.

Malgré l'absence de symptômes, la vigne se trouvant actuellement en phase de sensibilité élevée à l'oïdium (de floraison à fermeture de la grappe), **le risque peut être considéré comme modéré.**



🔍 Focus prophylaxie :

- Mettre en place des pratiques permettant de réduire la vigueur et l'entassement du feuillage, améliorant ainsi l'aération des grappes (éclaircissage, effeuillage, relevage). Ces opérations limitent les possibilités de développement des maladies et permettent une meilleure pénétration des traitements phytosanitaires.
- Favoriser l'exposition au soleil, l'oïdium étant sensible aux rayons ultra-violet (effeuillage et palissage).

Black rot :

Aucune tache sur feuilles n'a été observée dans le réseau.

Le stade de nuisibilité (nouaison) est atteint mais aucun symptôme n'a été observé, donc **le risque reste faible.**



Flavescence dorée :

Les premières larves de la cicadelle *Scaphoideus titanus* (vectrice de la flavescence dorée) ont été observées dans le Forez.

Vignoble Côtes du Rhône nord

Données du réseau : parcelles renseignées 32 sur 32

Stades phénologiques :

Cépage	Nombre d'observations	Stade le plus tardif	Stade majoritaire	Stade le plus précoce
MARSANNE	5	Mi floraison	Mi floraison	Nouaison
ROUSSANNE	2	Mi floraison	Mi floraison	Fin floraison
SYRAH	21	Fin floraison	Grains de plomb (2 à 5 mm)	Grains de pois (6 à 9 mm)
VIOGNIER	4	Nouaison	Grains de plomb (2 à 5 mm)	Grains de pois (6 à 9 mm)

Dans le réseau de parcelles Côtes du Rhône nord, la majorité des parcelles sont au grains de plomb (BBCH73). Quelques parcelles ont même atteint le stade petit pois (BBCH75).

Peu d'évolution de la situation sanitaire du vignoble Côtes du Rhône septentrionales.

Mildiou :

Cette semaine, aucun symptôme sur feuilles et sur grappes n'a été observé dans le réseau Côtes du Rhône nord.

Vigilance vis-à-vis des pluies des 2 et 4 juin, susceptibles d'entraîner des repiquages.

Le risque reste modéré.



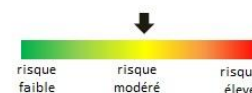
🔍 Focus prophylaxie :

- Favoriser l'aération du feuillage par des opérations adaptées (ébourgeonnage, palissage, effeuillage), réduisant la durée d'humectation des grappes et améliorant la pénétration des traitements.
- Éviter des rognages trop excessifs qui favorisent le développement des entre-cœurs et augmentent l'entassement du feuillage.

Oïdium :

Des taches sur feuilles ont été observées dans deux parcelles du réseau (fréquence 1 et 4 %). Aucun symptôme sur grappes n'a été observé.

Malgré le peu de symptômes observés, la vigne se trouvant actuellement en phase de sensibilité élevée à l'oïdium (de floraison à fermeture de la grappe), **le risque peut être considéré comme modéré.**



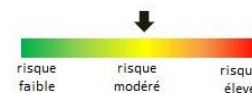
🔍 Focus prophylaxie :

- Mettre en place des pratiques permettant de réduire la vigueur et l'entassement du feuillage, améliorant ainsi l'aération des grappes (éclaircissage, effeuillage, relevage). Ces opérations limitent les possibilités de développement des maladies et permettent une meilleure pénétration des traitements phytosanitaires.
- Favoriser l'exposition au soleil, l'oïdium étant sensible aux rayons ultra-violet (effeuillage et palissage).

Black rot :

Davantage de taches de black rot ont été observées cette semaine, à des fréquences relativement faibles (entre 1 à 13 % de feuilles touchées par parcelle).

Compte tenu de la présence de symptômes et du stade de nuisibilité (nouaison) atteint, **le risque est désormais modéré.**



Tordeuses de la grappe :

Les vols de la première génération d'Eudémis sont terminés. Aucun glomérule n'a été noté cette semaine.

Flavescence dorée :

Les populations de larves de la cicadelle *Scaphoideus titanus* (vectrice de la flavescence dorée) augmentent.

En Ardèche, les **dates de traitements obligatoires** pour la campagne 2026 ont été publiées par la DRAAF. Pour les Côtes du Rhône nord (donc le nord du département), il faut privilégier la **fin des périodes mentionnées ci-dessous** :

Périodes de traitements	Lutte conventionnelle		Lutte biologique	
	vignes mères et zones à 2 Traitements	Zone à 1 traitement	zone à 2 traitements	Zone à 1 traitement *
Début T1	Jeudi 28/05/2026	Jeudi 04/06/2026	Jeudi 28/05/2026	Jeudi 04/06/2026
Fin T1	Dimanche 07/06/2026	Dimanche 14/06/2026	Dimanche 07/06/2026	Dimanche 14/06/2026
Début T2	Jeudi 11/06/2026		Dimanche 07/06/2026	Dimanche 14/06/2026
Fin T2	Mercredi 17/06/2026		Mercredi 17/06/2026	Mercredi 24/06/2026
Début T3	Samedi 11/07/2026			
Fin T3	Mardi 21/07/2026			

Carte interactive des zones de traitement :

https://carto.open-datara.fr/1/carte_flavescence_doree_2026.map

Vignoble Ardèche sud

Données du réseau : parcelles renseignées 39 sur 40

Stades phénologiques :

Cépage	Nombre d'observations	Stade le plus tardif	Stade majoritaire	Stade le plus précoce
CARIGNAN	2	Nouaison	Nouaison	Grains de plomb (2 à 5 mm)
CHARDONNAY	11	Grains de plomb (2 à 5 mm)	Grains de plomb (2 à 5 mm)	Début fermeture de la grappe
CHATUS	1	Grains de plomb (2 à 5 mm)	Grains de plomb (2 à 5 mm)	Grains de plomb (2 à 5 mm)
CINSAULT	1	Grains de plomb (2 à 5 mm)	Grains de plomb (2 à 5 mm)	Grains de plomb (2 à 5 mm)
GAMAY	3	Grains de plomb (2 à 5 mm)	Grains de plomb (2 à 5 mm)	Grains de pois (6 à 9 mm)
GRENACHE	8	Nouaison	Grains de plomb (2 à 5 mm)	Grains de plomb (2 à 5 mm)
MERLOT	5	Nouaison	Grains de plomb (2 à 5 mm)	Grains de plomb (2 à 5 mm)
SAUVIGNON	1	Grains de plomb (2 à 5 mm)	Grains de plomb (2 à 5 mm)	Grains de plomb (2 à 5 mm)
SYRAH	7	Nouaison	Nouaison	Nouaison

Pour le réseau de parcelles Ardèche sud, les stades phénologiques sont plus avancés que dans les autres vignobles. Presque toutes les parcelles sont au stade grains de plomb (BBCH73).

Peu d'évolution de la situation sanitaire du vignoble Ardèche sud.

Mildiou :

Cette semaine, aucun symptôme sur feuilles et sur grappes n'a été observé dans le réseau Ardèche sud. Vigilance vis-à-vis des pluies des 2 et 4 juin, susceptibles d'entraîner des repiquages.

Le risque reste modéré.



🔍 Focus prophylaxie :

- Favoriser l'aération du feuillage par des opérations adaptées (ébourgeonnage, palissage, effeuillage), réduisant la durée d'humectation des grappes et améliorant la pénétration des traitements.
- Eviter des rognages trop excessifs qui favorisent le développement des entre-cœurs et augmentent l'entassement du feuillage.

Oïdium :

Cette semaine, aucune tache sur feuilles n'a été observée dans le réseau de parcelles. Mais les premiers symptômes sur grappes ont été observés dans deux parcelles sensibles à des fréquences très faibles (1 et 2 % de grappes symptomatiques par parcelle).

La vigne se trouvant actuellement en phase de sensibilité élevée à l'oïdium (de floraison à fermeture de la grappe), **le risque reste modéré.**



🔍 Focus prophylaxie :

- Mettre en place des pratiques permettant de réduire la vigueur et l'entassement du feuillage, améliorant ainsi l'aération des grappes (éclaircissage, effeuillage, relevage). Ces opérations limitent les possibilités de développement des maladies et permettent une meilleure pénétration des traitements phytosanitaires.
- Favoriser l'exposition au soleil, l'oïdium étant sensible aux rayons ultra-violet (effeuillage et palissage).

Black rot :

Cette semaine une seule parcelle du réseau présentait des taches sur feuilles.

Compte tenu de la présence de symptômes et du stade de nuisibilité (nouaison) atteint, **le risque est désormais modéré.**



Tordeuses de la grappe :

Les vols de la première génération d'Eudémis sont terminés. Aucun glomérule n'a été noté cette semaine.

NB : Plusieurs papillons de *Cryptoblabes gnidiella* (pyrale du Daphné) ont été piégés à Orgnac-L'Aven et Berrias-et-Casteljau.

Flavescence dorée :

Des larves de la cicadelle *Scaphoideus titanus* (vectrice de la flavescence dorée) ont été observées dans le réseau de parcelles Ardèche sud.

En Ardèche, les **dates de traitements obligatoires** pour la campagne 2026 ont été publiées par la DRAAF :

Périodes de traitements	Lutte conventionnelle		Lutte biologique	
	vignes mères et zones à 2 Traitements	Zone à 1 traitement	zone à 2 traitements	Zone à 1 traitement *
Début T1	Jeudi 28/05/2026	Jeudi 04/06/2026	Jeudi 28/05/2026	Jeudi 04/06/2026
Fin T1	Dimanche 07/06/2026	Dimanche 14/06/2026	Dimanche 07/06/2026	Dimanche 14/06/2026
Début T2	Jeudi 11/06/2026		Dimanche 07/06/2026	Dimanche 14/06/2026
Fin T2	Mercredi 17/06/2026		Mercredi 17/06/2026	Mercredi 24/06/2026
Début T3	Samedi 11/07/2026			
Fin T3	Mardi 21/07/2026			

Carte interactive des zones de traitement :

[https://carto.open-datara.fr/1/carte flavescence doree 2026.map](https://carto.open-datara.fr/1/carte_flavescence_doree_2026.map)

Vignoble Diois

Données du réseau : parcelles renseignées 22 sur 22

Stades phénologiques :

Cépage	Nombre d'observations	Stade le plus tardif	Stade majoritaire	Stade le plus précoce
ALIGOTE	1	Nouaison	Nouaison	Nouaison
CLAIRETTE	8	Début floraison	Mi floraison	Fin floraison
MUSCAT A PETITS GRAINS BLANCS	13	Début floraison	Fin floraison	Grains de plomb (2 à 5 mm)

Dans le réseau de parcelles Diois, la floraison est en cours.

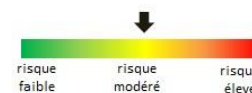
Pas d'évolution de la situation sanitaire du vignoble Diois.

Mildiou :

Aucun symptôme sur feuilles et sur grappes n'a été observé dans le réseau de parcelles Diois. Quelques taches ont été observées hors réseau BSV.

Vigilance vis-à-vis des pluies des 2 et 4 juin, susceptibles d'entraîner des repiquages.

Le risque reste modéré.



🔍 Focus prophylaxie :

- Favoriser l'aération du feuillage par des opérations adaptées (ébourgeonnage, palissage, effeuillage), réduisant la durée d'humectation des grappes et améliorant la pénétration des traitements.
- Éviter des rognages trop excessifs qui favorisent le développement des entre-cœurs et augmentent l'entassement du feuillage.

Oïdium :

Aucun symptôme sur feuilles et sur grappes n'a été observé dans le réseau.

Cependant, la vigne se trouvant actuellement en phase de sensibilité élevée à l'oïdium (de floraison à fermeture de la grappe), **le risque peut être considéré comme modéré.**



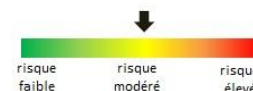
🔍 Focus prophylaxie :

- Mettre en place des pratiques permettant de réduire la vigueur et l'entassement du feuillage, améliorant ainsi l'aération des grappes (éclaircissage, effeuillage, relevage). Ces opérations limitent les possibilités de développement des maladies et permettent une meilleure pénétration des traitements phytosanitaires.
- Favoriser l'exposition au soleil, l'oïdium étant sensible aux rayons ultra-violet (effeuillage et palissage).

Black rot :

Les premières taches ont été observées sur dans le réseau.

Malgré le peu de symptômes observés, le stade de nuisibilité (nouaison) est atteint, donc **le risque est désormais modéré**.



Tordeuses de la grappe :

Les vols de la première génération d'Eudémis se terminent. Aucun glomérule n'a été noté cette semaine.

Flavescence dorée :

Des larves de la cicadelle *Scaphoideus titanus* (vectrice de la flavescence dorée) ont été observées dans les mêmes parcelles que la semaine dernière.

Dans le Diois, les **dates de traitements obligatoires** pour la campagne 2026 ont été publiées par la DRAAF : <https://draaf.auvergne-rhone-alpes.agriculture.gouv.fr/communiqués-d-informations-reglementaires-et-techniques-aura-2026-a6588.html>

périodes de traitement	Lutte conventionnelle		Lutte biologique	
	vignes mères et zones 2 traitements	Zone à 1 traitement	zone à 2 traitements	Zone à 1 traitement *
début T1	Lundi 01/06/2026	Lundi 08/06/2026	Lundi 01/06/2026	Lundi 01/06/2026
fin T1	Vendredi 12/06/2026	Samedi 20/06/2026	Jeudi 11/06/2026	Jeudi 11/06/2026
début T2	Lundi 15/06/2026		Jeudi 11/06/2026	Jeudi 11/06/2026
fin T2	Vendredi 26/06/2026		Lundi 22/06/2026	Lundi 22/06/2026
début T3	Mercredi 15/07/2026			
fin T3	Lundi 27/07/2026			

Carte interactive des zones de traitement :

[https://carto.open-datara.fr/1/carte flavescence doree 2026.map](https://carto.open-datara.fr/1/carte_flavescence_doree_2026.map)

Vignoble Savoie – Bugey – Balmes dauphinoises

Données du réseau : parcelles renseignées 21 sur 29

Stades phénologiques :

SAVOIE (INSEE 73)

Cépage	Nombre d'observations	Stade le plus tardif	Stade majoritaire	Stade le plus précoce
ALTESSE	2	Grains de plomb (2 à 5 mm)	Grains de plomb (2 à 5 mm)	Grains de plomb (2 à 5 mm)
CHARDONNAY	3	Nouaison	Grains de plomb (2 à 5 mm)	Grains de plomb (2 à 5 mm)
CORBEAU	1	Nouaison	Nouaison	Nouaison
GAMAY	1	Grains de plomb (2 à 5 mm)	Grains de plomb (2 à 5 mm)	Grains de plomb (2 à 5 mm)
JACQUERE	3	Nouaison	Nouaison	Nouaison
MONDEUSE	4	Nouaison	Nouaison	Grains de plomb (2 à 5 mm)
PINOT NOIR	2	Nouaison	Nouaison	Grains de plomb (2 à 5 mm)

BALMES DAUPHINOISES (INSEE 38)

Cépage	Nombre d'observations	Stade le plus tardif	Stade majoritaire	Stade le plus précoce
CHARDONNAY	2	Fin floraison	Fin floraison	Nouaison
MONDEUSE	1	Nouaison	Nouaison	Nouaison
VERDESSE	1	Nouaison	Nouaison	Nouaison
VIOGNIER	1	Grains de plomb (2 à 5 mm)	Grains de plomb (2 à 5 mm)	Grains de plomb (2 à 5 mm)

Dans le réseau de parcelles, la majorité des parcelles sont au stade Nouaison (BBCH71).

Pas d'évolution de la situation sanitaire des vignobles Savoie – Bugey – Balmes dauphinoises.

Mildiou :

Aucun symptôme sur feuilles et sur grappes n'a été observé dans le réseau de parcelles Savoie – Bugey – Balmes.

Mais, quelques taches fraîches ont été observées dans le Bugey hors réseau BSV.

Vigilance vis-à-vis des pluies des 2 et 4 juin, susceptibles d'entraîner des repiquages.

Le risque reste modéré.



🔍 Focus prophylaxie :

- Favoriser l'aération du feuillage par des opérations adaptées (ébourgeonnage, palissage, effeuillage), réduisant la durée d'humectation des grappes et améliorant la pénétration des traitements.
- Eviter des rognages trop excessifs qui favorisent le développement des entre-cœurs et augmentent l'entassement du feuillage.

Oïdium :

Aucun symptôme sur feuilles et sur grappes n'a été observé dans le réseau. Cependant, la vigne se trouvant actuellement en phase de sensibilité élevée à l'oïdium (de floraison à fermeture de la grappe), **le risque peut être considéré comme modéré.**



🔍 Focus prophylaxie :

- Mettre en place des pratiques permettant de réduire la vigueur et l'entassement du feuillage, améliorant ainsi l'aération des grappes (éclaircissage, effeuillage, relevage). Ces opérations limitent les possibilités de développement des maladies et permettent une meilleure pénétration des traitements phytosanitaires.
- Favoriser l'exposition au soleil, l'oïdium étant sensible aux rayons ultra-violet (effeuillage et palissage).

Black rot :

Aucun symptôme sur feuilles et sur grappes n'a été observé dans le réseau. Mais, quelques taches ont été observées en Isère hors réseau BSV.

Malgré le peu de symptômes observés, le stade de nuisibilité (nouaison) est atteint, donc **le risque est désormais modéré.**



Tordeuses de la grappe :

Les vols de la première génération d'Eudémis se terminent.

Quelques glomérules ont été notés cette semaine en faible fréquence (< 10 %).

Flavescence dorée :

Quelques larves de la cicadelle *Scaphoideus titanus* (vectrice de la flavescence dorée) ont été observées dans la zone précoce (centre et est Savoie). **Les premières larves ont été observées dans la zone tardive (Isère et nord Savoie).**

Pour la zone précoce (secteurs Savoie Centre et Est), les dates de traitements obligatoires pour la campagne 2026 ont été publiées par la DRAAF :

<https://draaf.auvergne-rhone-alpes.agriculture.gouv.fr/article-publie-02-communiqués-d-informations-reglementaires-et-techniques-2026-a6601.html>

périodes de traitement	Lutte conventionnelle		Lutte biologique	
	vignes mères et zones 2 ou 3 Traitements	Zone à 1 traitement	zone à 2 ou 3 traitements*	Zone à 1 traitement*
début T1	Lundi 01/06/2026	Lundi 08/06/2026	Lundi 01/06/2026	Lundi 08/06/2026
fin T1	Lundi 08/06/2026	Jeudi 18/06/2026	Jeudi 11/06/2026	Mardi 16/06/2026
début T2	Lundi 15/06/2026		Jeudi 11/06/2026	Mardi 16/06/2026
fin T2	Lundi 22/06/2026		Dimanche 21/06/2026	Mercredi 24/06/2026
début T3	Mercredi 15/07/2026		Dimanche 21/06/2026	
fin T3	Mercredi 22/07/2026		Mercredi 01/07/2026	

Pour la zone tardive (secteurs Ouest (Isère) et Nord), les dates de traitements obligatoires pour la campagne 2026 vont être publiées prochainement par la DRAAF.

Carte interactive des zones de traitement :

https://carto.open-datara.fr/1/carte_flavescence_doree_2026.map

Le BSV est un outil d'aide à la décision, les données compilées correspondent à des observations réalisées sur un échantillon de parcelles régionales. Les informations renseignées dans ce bulletin doivent être complétées par vos propres observations avant toute prise de décision.

Prochain bulletin 09 juin 2026

Pour en savoir plus, EcophytoPIC, le portail de la protection intégrée : <https://ecophytopic.fr/>

Toute reproduction même partielle est soumise à autorisation

Directeur de publication : Michel JOUX, Président de la Chambre Régionale d'agriculture Auvergne-Rhône-Alpes

Coordonnées du référent : Perrine VAURE (CRA AURA) perrine.vaure@aura.chambagri.fr

Animateur filière et rédacteur : Ewen SOUBIGOU (CA 69) ewen.soubigou@rhone.chambagri.fr

À partir d'observations réalisées par : les Chambres d'agriculture d'Auvergne-Rhône-Alpes, FREDON-AURA, ADABIO, Agribio Rhône et Loire, Groupe Oxyane, C.A.M.B, GAIC CHOLAT, Soufflet Vigne, Ecovigne, Groupe Perret, Vignerons des Pierres Dorées, Vinescence, Oedoria, Vignerons Ardéchois, Cave de Die Jaillance, Cave de Saint-Désirat, Cave de Tain, Cooptain, Experenn, Groupe Bernard, Latour Ardèche, EPL Olivier de Serres / Ferme expérimentale Le Pradel, Fédération des caves coopératives en Beaujolais, Syndicat Régional des Vins de Savoie, et vignerons.

Ce BSV est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transmise telle quelle à la parcelle. Pour chaque situation phytosanitaire, les producteurs de végétaux, conseillers agricoles, gestionnaires d'espaces verts ou tous autres lecteurs doivent aller observer les parcelles ou zones concernées, avant une éventuelle intervention. La Chambre régionale dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs concernant la protection de leurs cultures.

Financé dans le cadre
de la stratégie **écophyto**

